LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans Echos de Saint-Maurice, 1952, tome 50, p. 259-261

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DES ANCIENS

MISSION CENTENAIRE

La belle chrétienté que les RR. PP. Capucins dirigent aux îles Seychelles est aujourd'hui centenaire. C'est en effet le 26 novembre 1852 que Pie IX détacha ce territoire du diocèse de Port-Louis pour l'ériger en Préfecture apostolique indépendante. Depuis fort longtemps déjà ce sont les Capucins suisses qui y déploient leur activité apostolique et qui en ont fait d'ailleurs une splendide mission toute rayonnante d'églises, d'écoles, de vie chrétienne parfaitement développée.

L'actuel évêque, Son Exc. Mgr Olivier Maradan, a commémoré en sa cathédrale de Port-Victoria le jubilé de son diocèse. De grandes fêtes ont eu lieu que marquèrent non seulement des offices religieux et de solennelles cérémonies mais même un jeu scénique qui se proposait de rappeler aux populations des îles l'histoire de la mission.

Nous nous unissons à la joie reconnaissante des vaillants missionnaires seychellois et nous les félicitons d'autant plus cordialement que bon nombre d'entre eux, au premier rang desquels Mgr Maradan lui-même, comptent parmi les Anciens de notre collège. Que Dieu bénisse toujours leurs efforts missionnaires et conserve à la sainte Eglise, comme un beau joyau de ferveur chrétienne et de fidélité, ces terres lointaines où luit si plein de chaleur le double soleil des tropiques et de l'idéal franciscain!...

DANS LE CLERGÉ

Son Exc. Mgr l'évêque de Bâle a nommé curé de Develier (Jura-Bernois) M. l'abbé **Georges Jeanbourquin**, jusqu'ici curé de St-Brais.

AU CŒUR DE L'AFRIQUE

Nous venons d'apprendre que le R. P. Paul Choulat, de la Société des Pères Blancs, vient de gagner l'Afrique centrale où va l'occuper son activité missionnaire.

Un long voyage en avion dont les étapes le firent s'arrêter successivement à Bruxelles, Rome, Le Caire, Khartum, Entebbé et Irumu (Congo Belge) l'amena à Bunia où va débuter son ministère.

Le P. Choulat n'est pas à proprement parler un Ancien du collège, mais il l'est par contre de l'Ecole de théologie de l'Abbaye qu'il fréquenta un an durant avant de recevoir son sacerdoce des mains de notre Abbé-Evêque.

Pendant la dernière guerre, plusieurs jeunes profès de communautés étrangères suivirent nos cours de sciences sacrées, faute de pouvoir demeurer dans leurs propres maisons où l'occupant mettait de parfois dures entraves au libre déplacement des religieux. Ce fut le cas du jeune missionnaire. A quelque chose malheur est bon: son passage parmi nous nous permet aujourd'hui de lui redire notre amical souvenir et, surtout, de l'assurer de nos vœux et de nos prières à l'aube d'un apostolat que lui faciliteront au reste les exemples de ses confrères dans leurs incomparables et si prospères missions de l'Afrique des Grands-Lacs.

A LA TÊTE DE NOS CITÉS

Le canton du Valais vient de renouveler ses conseils communaux. Bon nombre d'Anciens figurent parmi les heureux élus... Nous ne signalerons que ceux qui ont été appelés à la présidence. C'est ainsi que les trois villes de Monthey, St-Maurice et Martigny continueront à être présidées respectivement par MM. Maurice Delacoste, Hyacinthe Amacker et Marc Morand. Dans les autres localités, nous trouvons M. Bernard de Lavallaz, à Collombey-Muraz; M. Léon Ecœur, à Val d'Illiez; M. Rémy Jacquemoud, à Vérossaz; M. Armand Chambovey, à Collonges; M. Roland Jordan, à Dorénaz; M. Paul Meizoz, à Vernayaz; M. Alphonse Lonfat, à Finhaut; M. René Favre, à Vex et M. Marius Anzévui, à Evolène.

En priant Dieu de bénir leur magistrature, nous présentons à ces présidents de commune nos respectueux compliments.

P. S. Il est possible et même probable que, faute d'une information complète, il manque des noms à cette liste. Que les « oubliés » veuillent bien nous excuser et, surtout, nous prévenir de notre omission! Il va sans dire que notre prochaine chronique réparerait autant qu'il se peut les lacunes, bien involontaires d'ailleurs, de celle-ci.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Le 29 novembre, M. Georges **Rey-Bellet**, ingénieur, à St-Maurice, a épousé Mademoiselle Marianne Burkhardt, de Monthey.

Le 6 décembre, M. Roger Coppex, à Genève, a épousé Mademoiselle Lucienne Donnet, de Troistorrents.

Le 16 décembre, M. Paul Allaz, à Muri/Berne, a épousé Mademoiselle Fiorenza Jotterand, de Pully-Nord.

Le 27 décembre, M. **Edgar Bavarel**, de Vernayaz, épousera Mademoiselle Micheline Meizoz, du même village.

A Noël encore, M. le Dr **Max Mumenthaler**, de Dornach, se fiancera avec Mlle Rosemary Burkart, de Bâle.

Nous assurons ces jeunes foyers d'un memento bien spécial où nous demandons que les bonheurs entrevus deviennent la bienfaisante réalité de chaque jour, dans la joie et la fidélité. Aux nouveaux et aux futurs époux, nos félicitations les plus cordiales.

EXAMENS

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

1 er propé de médecine : M. Luc Humair, de Tramelan.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Final de médecine : M. Bernard Morand, de Monthey.

Licence en droit: MM. Léon Chaubert, de Lausanne, Bernard Cottagnoud, de Vétroz, et Michel Sarrasin, du Mont sur Lausanne.

COLLÈGE ST-MICHEL, FRIBOURG

Maturité commerciale : M. Marc Ory, de Delémont.

A tous, nos meilleurs compliments.

CHEZ LES ÉTUDIANTS SUISSES

A l'instar de « Sarinia », « Lémania » nous a aimablement informé du renouvellement de son comité. Parmi les nouveaux élus nous relevons le nom de M. Jean-Baptiste Franzetti, de Riddes, qui y figure comme vice-président. Nous l'en félicitons amicalement.

G. R.